



Programme de la formation

Mise à jour 2022

Version n°5

Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER) avec support SYSTERA

Public visé : les exploitants agricoles seine-et-marnais accueillant des travailleurs, notamment ceux qui réalisent eux-mêmes leur DUER.

Prérequis :

- Accueillir des travailleurs,
- Avoir des notions d'informatiques,
- Avoir signé la lettre de mission définissant les modalités permettant l'accès au logiciel SYSTERA.

Moyens utilisés et modalité d'évaluation :

- Outils pédagogiques : Diaporama et exercices pratiques.
- Matériel : Ordinateur portable + Vidéoprojecteur + Ecran + Documents papiers.
- Evaluation des acquis des stagiaires : Via des exercices pratiques et des questionnaires.

Durée et horaires de la formation : 7h00 (+ temps de repas) - de 9h.30 à 17h.30.

Modalité d'accès : les dates de sessions sont disponibles sur le site internet et sur les bulletins d'inscription. Possibilité de s'inscrire 15 jours avant le début de la formation.

Nombre maximum de stagiaires par formation : 12.

Coût de la formation par stagiaire : 196 € (+ 20 € pour le repas). Différents financements peuvent être mobilisés dans le cadre de cette formation. Si vous cotisez au VIVEA, la formation sera gratuite, seul le repas (20€) vous sera facturé.

Coût de l'accès au logiciel SYSTERA : 50 € pour les adhérents (300 € pour les non-adhérents).

Responsable et animatrice du stage : Tiphaine PARTHENAY (Animatrice syndicale à la FDSEA77 : 01.64.79.31.06 / tiphaine.parthenay@fdsea77.fr).

Intervenants : Tiphaine PARTHENAY sur les 3 derniers modules + Patricia MARTIN (Conseillère de prévention MSA Ile-de-France) sur le 1^{er} module.

Exposé des motifs : Malgré l'existence du DUER depuis 2001, il est constaté que la plupart des employeurs ne l'ont pas toujours au sein de leur entreprise ou en ont une version non actualisée. Les employeurs agricoles ne font pas exception.

Etant donné le risque légal encouru par un employeur ne disposant pas de ce document ou ayant une version obsolète, il a semblé utile à la FDSEA d'organiser une session de formation permettant aux employeurs agricoles d'élaborer leur propre DUER et d'éventuels autres documents relatifs à la prévention des risques professionnels.

Pour cela, la FDSEA compte sur un logiciel élaboré par la FNSEA et validé par la MSA ainsi que par le Ministère de l'agriculture : SYSTERA.

Objectif général : Former les employeurs agricoles à évaluer eux-mêmes les risques professionnels existants sur leur exploitation et s'approprier l'outil SYSTERA en vue de garantir une meilleure sécurité de leurs salariés et de leur exploitation.

De 9h.30 à 11h.30 (2h.00) : 1^{er} module

Objectifs pédagogiques : Acquérir une méthodologie pour évaluer les risques professionnels sur son exploitation.

Contenus : Evaluation en début de formation à l'aide d'un questionnaire, tour de table pour analyser les réponses et le recueil des besoins. Intervention d'un conseiller de prévention de la MSA. Présentation récapitulative du DUER quant à sa forme et à son contenu. Exposé des obligations réglementaires. Exercices pratiques (les stagiaires devront évaluer les risques par rapport à des situations de travail présentées sur photos).

De 11h.30 à 13h.00 (1h.30) : 2^{ème} module

Objectifs pédagogiques : Prendre en main le logiciel SYSTERA.

Contenus : Intervention de l'animatrice de la FDSEA. Présentation du logiciel, entrée des codes et identifiants de chaque stagiaire.

Apprendre à renseigner le logiciel au niveau des informations générales propres à l'entreprise (les stagiaires devront, à l'issue de ce module, savoir créer leur page personnelle sur le logiciel).

De 13h.00 à 14h.00 (1h.00)

Pause repas.

De 14h.00 à 15h.30 (1h.30) : 3^{ème} module

Objectifs pédagogiques : S'approprier des modalités d'utilisation du logiciel SYSTERA.

Contenus : Intervention de l'animatrice de la FDSEA. Petits cas pratiques généraux (les stagiaires devront évaluer les risques par rapport à des situations de travail présentées sur photos en les transposant sur le logiciel SYSTERA).

De 15h.30 à 17h.30 (2h.00) : 4^{ème} module

Objectifs pédagogiques : Les stagiaires seront capables d'utiliser de façon autonome le logiciel SYSTERA pour établir leur propre DUER.

Contenus : Cas pratique personnel propre à l'exploitation de chaque stagiaire (les stagiaires devront évaluer les risques existants sur un poste de travail de leur entreprise et les transposer sur le logiciel SYSTERA).

En fin de formation, le même questionnaire évaluera les acquis des apprenants pour chaque objectif de la formation.